DEC122358DR12

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

 ${\bf Vu}$ la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS :

Vu la décision n° 122743DSI du 05/01/12 portant création de l'unité UMR 7257, intitulée « Architecture et fonction des macromolécules biologiques », dont le directeur est Yves BOURNE;

DECIDE:

Article 1er

Délégation est donnée à M. Bruno CANARD, DR, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno CANARD, délégation est donnée à M. Jean-Claude GUILLEMOT, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno CANARD et M. Jean-Claude GUILLEMOT, délégation est donnée à Mme Patricia CLAMECY, TCE, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000€ HT au 01/01/2012

	00/00/0040	
Fait à Marseille, l	e 09/08/2012	
	Leo	directeur d'unité
Les délégataires	s:	
	Nom:	Nom :
Nom :		Nom : Signature :
Les délégataires Nom : Signature :	Nom:	
Nom :	Nom:	